



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

revenus

Question écrite n° 17763

## Texte de la question

M. Jacques Masdeu-Arus appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le problème des méthodes de calcul employées par son ministère afin de déterminer les évolutions du revenu brut d'exploitation agricole. En effet, alors que cette année la publication des comptes provisoires laisse apparaître une hausse de 6 %, les chiffres révélés par l'Institut Eurostat sont très différents et beaucoup moins optimistes : d'après cette étude, la croissance du revenu agricole en 1998 serait bien plus faible et atteindrait juste 0,7 %. Une telle divergence des données est difficilement justifiable et aboutit à une perception faussée des difficultés et des besoins du monde agricole. C'est pourquoi, il souhaiterait qu'il prenne les mesures nécessaires afin de régler ce problème, en modifiant et corrigeant, par exemple, les méthodes de calcul utilisées au sein des services compétents de son ministère.

## Texte de la réponse

L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) a la charge de calculer les indicateurs de revenu de l'agriculture française, qu'ils soient publiés par lui-même ou par Eurostat, ce dernier reprenant les chiffres qui lui sont communiqués par les Etats membres. L'indicateur d'évolution du revenu brut agricole par exploitation diffusé par l'INSEE diffère de celui qu'il transmet à Eurostat sur trois points : l'indicateur français est en optique « livraisons » alors que celui publié par Eurostat est en « production » ; l'indicateur français est basé sur le revenu brut d'exploitation, c'est-à-dire après avoir déduit de la valeur ajoutée les salaires et cotisations sociales, les impôts sur la production nets des subventions, les primes d'assurances nettes d'indemnités, les intérêts et les charges locatives, et avant déduction des amortissements, alors que l'indicateur transmis à Eurostat se limite à la valeur ajoutée au coût des facteurs, nette des amortissements ; enfin, l'indicateur français est rapporté au nombre d'exploitations alors que l'indicateur européen est rapporté au volume de l'emploi agricole total. La principale cause de divergence entre ces deux indicateurs en 1997 provient du choix entre l'optique « livraison » et l'optique « production ». En 1996, les stocks avaient fortement progressé et l'indicateur en optique « production » avait augmenté plus vite qu'en optique « livraison », + 4 % contre + 1,7 %. En 1997, on observe à l'inverse un mouvement de déstockage et l'optique « livraison » donne une évolution plus forte que l'optique « production », + 6 % contre + 0,8 %. L'indicateur du revenu publié par Eurostat, qui indique une évolution de + 0,7 % en 1997, diffère peu de celui diffusé par l'INSEE dans une optique « production ». Au cours de la mise en place de l'actuelle base des comptes (base 80), la décision avait été prise, après une large concertation avec les organisations professionnelles agricoles, d'utiliser pour les comptes français de l'agriculture des options différentes de celles adoptées au niveau européen. Pour la nouvelle base des comptes (base 95), qui donnera lieu à une première publication en 1999 sur les revenus de l'année 1998, le principe d'harmonisation européenne a été privilégié et les indicateurs de revenus publiés par la France comme par l'Union européenne seront établis selon des méthodologies convergentes.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Masdeu-Arus](#)

**Circonscription :** Yvelines (12<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 17763

**Rubrique** : Agriculture

**Ministère interrogé** : économie

**Ministère attributaire** : économie

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 3 août 1998, page 4199

**Réponse publiée le** : 16 novembre 1998, page 6273